



Enfermée pour avoir osé aimer

Par **Cyril3519**, le **07/08/2014** à **20:26**

Depuis 10 mois, Maryvonne est enfermée contre son gré dans diverses maisons de retraite parce que sa famille ne supporte pas sa relation avec son ami, Cyril. Elle est privée de la moindre liberté. Liberté de voir qui elle veut, liberté de sortir, liberté de demeurer où elle le désire. Peut-on accepter de nos jours qu'une personne âgée soit bâillonnée et qu'elle ne puisse plus exprimer le moindre désir, besoin ou envie. Par une méthode sordide ayant déjà fait ses preuves: la faire passer pour folle plutôt que d'accepter que Mary puisse vivre pleinement l'automne de sa vie, coupable uniquement d'avoir passé l'âge d'être entendue. Si vous vous sentez concernés, vous pourrez trouver cette histoire ici : <http://site25.free.fr/>. Nous avons posé une pétition sur un site adapté afin de réclamer à Madame le Ministre de la Justice une enquête plus approfondie qui prendrait tous les éléments en compte. Suite à une intervention « occulte », cette pétition qui avait récolté 200 signatures en 48 heures a été supprimée. Pourtant, la pétition ne demandait rien d'autre que d'établir la vérité clairement et simplement mais dans sa totalité. Mais tout le monde ne désire apparemment pas que la vérité soit mise à jour. Parce que nous croyons qu'en France, il existe un droit à la liberté d'expression qu'on ne peut fouler au pied, nous avons reproduit cette pétition ici : <http://site800.free.fr/> Et nous comptons sur votre soutien. Des nouvelles sections sont en ligne sur le blog <http://site25.free.fr> dont une vidéo très récente de Maryvonne qui explique elle-même ce qu'elle veut pour sa vie : http://site25.free.fr/video_maryvonne.php Et, parce que je crois que c'est la justice et non la calomnie qui amène la vérité, vous pourrez trouver en cliquant sur ce lien la preuve sonore que le fils de ma compagne m'a bien menacé de mort : http://site25.free.fr/menaces_de_mort.php **Bonjour, La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci". Merci pour votre attention...**

Par **Lag0**, le **08/08/2014** à **08:33**

Bonjour,rnJ'ai parcouru votre site qui ne donne, bien entendu, qu'une version de "l'affaire".rnLe principe, en droit, est de toujours écouter les 2 parties...

Par **Cyril3519**, le **08/08/2014** à **09:23**

Bonjour, rn rnVous avez parfaitement raison mais la partie adverse n'a comme argument que la calomnie et la diffamation. Mais à la limite peu importe ce que pense les deux parties, sur le site, vous entendez ma compagne qui demande à rentrer chez elle. Actuellement, elle est privée de son portable, ses amies ne peuvent la joindre, elle ne peut pas sortir à l'extérieur, les visites sont filtrées. rn rnSur le site <http://site25.free.fr> si vous vous êtes donné la peine d'aller dans les documents et les enregistrements, je pense qu'il n'est pas difficile d'avoir un avis, du moins une légère appréciation de la situation que ma compagne vit. Elle est enfermée contre son gré simplement parce que son fils n'accepte pas notre relation. rn rnEt pour dernière information , mon avocat, Maître Schwerdorffer a déposé une plainte pénale à l'encontre des deux maisons de retraite (korian Vill'Alize à Thise et la Résidence Granvelle à Besançon) et contre le fils de Maryvonne pour séquestration. Une plainte pour diffamation à l'encontre du fils de Maryvonne sera déposée également.rn rnJ'espère que vous entendrez cet appel d'aide en étant interpellé par cette situation dramatique. Et nous sommes au XXI e siècle
!rn rnCordialement